

Pulnoy

EN BREF



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Malgré un début d'automne clément, on sent déjà poindre les premiers frimas dans un climat morose. Cette rentrée s'est effectuée avec une prise de conscience générale des efforts qui doivent être fournis à l'échelon des collectivités locales.

Pour faire face à une crise qui a amené l'Etat à transférer de nouvelles charges sur les communes, couplée à une baisse importante de nos dotations financières, nous devons nous

mettre en ordre de bataille dans une nouvelle réalité quotidienne, qui se poursuivra dans les années à venir. Les informations relayées par les médias nous amènent à penser que la tâche sera ardue.

Or nous ne voulons pas céder à ce pessimisme chronique.

La gestion de l'équipe précédente était saine, mais le contexte se durcit. Plus que jamais, il nous faut nous fédérer et travailler ensemble. À l'échelon communal, les marges de manœuvre sont restreintes. Cependant, avec de la clairvoyance et de la solidarité dans l'effort, nous pourrions garder le cap.

Ne rentrons pas dans des querelles partisans, mais agissons face aux difficultés que connaissent toutes les villes de France. Le temps n'est pas aux visions décalées et à l'idéalisme dogmatique : oui, il nous faut faire des choix, expliquer les efforts à fournir, les concrétiser.

Notre priorité se situe à l'intersection du souhaitable et du possible.

C'est dans ce sens que chaque délégation municipale travaille avec créativité et bon sens, pour optimiser et rationaliser la moindre dépense.

C'est dans ce sens que nous entamerons une mutualisation dynamique des moyens avec les villes voisines, au sein de notre fonctionnement.

Pour autant, nous ne perdons pas de vue nos objectifs. Nous travaillons à l'aménagement de la commune, avec le Grand Nancy, pour des rues belles et adaptées. Nous préparons l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants des Résidences Vertes. Nous nous mobilisons pour la concrétisation du projet Golf Habitat. Nous développons, pour les personnes âgées, de nouveaux projets pour améliorer leur vie quotidienne. Nous mettons en place, avec la police nationale, l'expérimentation d'un réseau de voisins solidaires et attentifs.

Vos élus se mobilisent pour une proximité accrue. Nous nous orientons vers de nouveaux modes et moyens d'information moins coûteux et plus efficaces. Nous accompagnons la revitalisation de la zone d'activités de la Porte Verte. Et enfin, nous veillons, malgré les restrictions budgétaires, à ne pas dégrader la qualité des services aux pulnéens, de la vie environnementale et du partenariat avec le monde associatif.

Après une rentrée active, je veux que suive une année productive, dans un débat constructif et respectueux. Ayons foi en l'avenir avec mesure et sens des responsabilités.

Le Maire,
Michelle PICCOLI

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy - Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à webmaster@pulnoy.fr pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

N° 98
Novembre
Décembre 2014

Le mot de la police

Respect du voisinage

"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres."
Stuart Mill, philosophe

De la musique trop forte, un chien qui aboie pour un rien, un moteur qui tourne ou des portières qui claquent à répétition dans la nuit, un stationnement anarchique, qui empiète parfois sur la propriété d'à côté... il n'en faut pas moins pour que les rapports de voisinage se dégradent chaque jour un peu plus.

Il suffit pourtant de faire preuve de bon sens, de respect d'autrui et de dialogue pour que chacun profite de son espace de vie sereinement.

En cas d'atteinte à la tranquillité du voisinage, la Police Municipale est habilitée à intervenir pour constater et sanctionner les infractions.

Pour rappel : "Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité." (article R. 1334-31 du code de santé publique)

Illuminations de Noël

Même si la Ville de Pulnoy n'organise pas de concours communal de décorations de Noël cette année, n'hésitez pas, dans la mesure de vos possibilités, à décorer vos extérieurs.



Aux urnes citoyens !

Deux scrutins sont programmés au cours de l'année 2015. Pour y participer, les nouveaux électeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Inscription à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 18h

À NE PAS MANQUER

EXPOSITIONS TEMPORAIRES EN MAIRIE

Le grand hall de l'Hôtel de ville accueille les créations des associations Pulnéennes

Du 17 au 31 octobre :
Pulnoy Accueil Solidarité
Tricots et layettes faits main

Du 11 au 21 novembre :
Pulnoy Loisirs
Peinture adulte : huiles et aquarelles

Du 1^{er} au 13 décembre :
Ville de Pulnoy
Retrospective : "La forêt de Pulnoy pendant la guerre de 14 - 18"

Du 15 au 29 décembre :
Guinée Orphelinat
Masques, vanneries, pierres, bronzes, animaux en ébène...

Du 19 au 29 janvier 2015 :
Pulnoy Loisirs
Atelier terre : tableaux, bijoux, patchwork, sculptures...

Libre Expression Politique

2014 tire à sa fin ... nous restons sur notre faim ...

Trois trimestres de **fonctionnement de la nouvelle municipalité** auraient dû permettre une définition claire de l'orientation de chacun des quelques dossiers encore sous gestion communale. Bien au contraire, tout semble éteint et **des réponses claires à plusieurs questions tardent à venir :**

(1) politique associative : quel avenir et quel soutien aux associations maîtres d'œuvre des manifestations festives sur notre commune ?

(2) politique éducative : quelle conséquence de la non gratuité des « Temps d'Activités Périscolaires » sur le taux de leur fréquentation par les enfants Pulnéens et quelle utilisation du fonds d'amorçage versé par l'état pour TOUS les élèves scolarisés dans nos écoles ?

(3) politique foncière : pourquoi persister dans le projet «Extension Golf-Habitat» sans consultation préalable des Pulnéens ? Pourquoi nier ainsi leur adhésion à la **conservation de larges espaces verts accessibles à tous** et leur opposition à la **densification** de l'habitat ?

(4) politique des transports : quelles réponses aux demandes réitérées des Pulnéens de réorganisation et surtout **simplification des lignes de bus et navettes à travers Pulnoy ?**

(5) politique de sécurité publique : que devient la police municipale ?

Votre avis ? **Rejoignez-nous sur** <http://pulnoyautrement.unblog.fr/>

Vos élus d'opposition

Pulnoy.autrement@gmail.com

Dominique DEVITERNE, Patrice HAUSERMANN, Isabelle BOHN, Jean ENEL

Conformément au souhait exprimé par les élus d'opposition,

le texte qu'ils ont transmis à l'Hôtel de ville a été retranscrit à l'identique dans cette colonne.

Petites nuisances, réelles conséquences...

Même si les compétences pleines et entières des travaux liés à l'eau ou à la voirie sont aujourd'hui de la responsabilité du Grand Nancy, il n'en demeure pas moins que la planification et les choix sont établis en étroite collaboration avec la commune.

Ce partenariat permanent n'a d'autre but que d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des Pulnéens.

Ainsi, l'ensemble de l'espace public de la rue Albert Lebrun est en cours de modification, comme vous avez pu le lire dans le supplément de ce Pulnoy en Bref.

L'avenue Charles de Gaulle, à l'entrée de la ville, fait également l'objet de travaux importants. Grâce à l'expertise technique du Grand Nancy, liée aux normes imposées par l'Etat, la création des Résidences Vertes génère des travaux d'assainissement. En effet, malgré les bassins de retenue d'eaux pluviales réalisés sur ce quartier de Pulnoy, il était nécessaire d'augmenter le stockage des eaux de pluies lors d'épisodes météorologiques particuliers. Des travaux assez longs, qui aboutiront aussi à une réfection complète de la route et à la création de deux nouveaux arrêts de bus de la ligne 3. Cette entrée de Ville sera donc une belle mise en valeur de la commune.

Pour la majorité : Frédéric Perrollaz, Adjoint à l'urbanisme



LE NEUF au prix de l'ancien,
c'est possible !

Pulnoy **Maison avec garage et jardin** à partir de

192 800 €

**sous conditions de ressources plafonnées*

LES RÉSIDENCES VERTES
T4 et T5 disponibles
LIVRAISON FIN 2015

- Location accession 2 ans
- Label Qualitel - RT 2012
- Eligible au prêt à taux zéro
- Subventions du Grand Nancy (sous conditions cumulatives)
- Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- Accession sécurisée
- Frais de notaire réduits



GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

